

**REUNION DU COMITE DE DIRECTION
MERCREDI 26 septembre 2007 – OLIVET**

Présents :	Michel SAUGET	Président
	D.LEFEBURE, B.TANCHOUX, J.TISSOT	Vice Présidents
	François MARTIN	Secrétaire général
	Patrick SCALA	Trésorier général

Mme GRANGEON, PEUDUPIN,
Mrs DUPAS, GIMONET, MORELLI, RENAUD, TRICHARD
Membres

Excusés : Mme VERGES, Mme CHILOFF, Mr BONNAMANT
Mrs PAPET, SAUGET F et VERGES J

Absents : M CHATELIER

Assistent : Mme S.LE NOACH-BOZON

-:- :- :- :- :- :- :-

Le président accueille les membres présents et ouvre la séance à 19 heures 45.

BILAN ADMINISTRATIF :

Le comité compte en fin de saison 9688 licences homologuées (voir tableau annexe).

BILAN FINANCIER :

Patrick SCALA présente l'arrêté des comptes de la saison.

Il commente les chiffres et donne toutes les explications nécessaires à la bonne compréhension du bilan annuel qui reste excédentaire.

Ce bilan sera présenté en assemblée générale.

Michel SAUGET indique qu'une convention à hauteur de 15000 € va être signée prochainement avec le conseil régional pour deux saisons. Trois actions sont concernées par cette convention : le pôle espoirs, la coupe du Centre eau libre et NGN.

BUDGET PREVISIONNEL 2007/2008:

Le trésorier souhaite que chaque président de commission transmette au comité le prévisionnel de sa discipline avant le 4 octobre afin que le budget global du comité puisse être étudié pour présentation à l'assemblée générale.

TARIFS 2007/2008 :

Compte tenu du bilan financier présenté, le comité propose de ne pas modifier les tarifs sportifs pour la prochaine saison, si ce n'est pour le water-polo.

Le Président insiste sur la « surtaxe » des engagements en cas de non respect des délais.

L'assemblée devra entériner ces tarifs.

L'assemblée générale sera amenée à adopter les tarifs licences pour la saison 2008/2009.

La part régionale n'ayant pas été augmentée depuis 2004, le comité propose de passer à 10 € pour la licence plein tarif et 6 €80 pour la licence tarif réduit.

BILAN SPORTIFS :

O.DUPAS commente le compte rendu de la commission qui s'est réunie le 19 septembre (voir annexe).

Quelques modifications ont été apportées au programme régional. La nouvelle version est annexée à ce compte rendu.

Les propositions de récompenses en faveur des nageurs sont acceptées par le comité de direction. Ces récompenses seront remises à l'assemblée à 16 heures 30 précises afin que les sportifs n'aient pas à attendre la fin de celle-ci.

Le comité entérine la proposition d'une sélection régionale juniors-seniors pouvant participer à un meeting en mars (à désigner).

Il est également acté que lors des compétitions régionales, il ne sera plus remis de résultats « papier » aux clubs.

D.LEFEBURE souhaite organiser une information à tous les clubs de natation synchronisée du comité pour présenter les programmes sportifs et l'organisation des stages. Cette journée devrait se dérouler en octobre et serait jumelée avec la formation au nouveau logiciel de cette discipline. Accord du comité de direction.

Il indique que la formation des officiels pourra finalement se dérouler en novembre avec M.C.Besançon.

La liste des nageuses à récompenser à l'assemblée est entérinée.

F.MARTIN présente le programme du water-polo pour la prochaine saison (voir annexe).

Il importe que le comité fixe la date d'organisation de la phase régionale de la coupe de France benjamins des départements. La date du 27 avril est retenue (lieu à désigner).

Le comité entérine également la composition de l'organisme disciplinaire relatif au water-polo, Messieurs O.DUPAS, D.LEFEBURE, C.TRICHARD entoureront le Président du comité.

J.TISSOT commente le bilan de la saison en eau libre (voir annexe).

Il est rappelé que les 5 premiers clubs de la coupe du Centre seront récompensés à l'AG, les critères de récompenses individuelles sont étudiés et acceptés.

L'activité NGN s'est déroulée dans 3 départements avec un bilan positif malgré des conditions climatiques peu favorables. Un bilan définitif sera diffusé dans le bulletin de l'assemblée.

POLE ESPOIRS:

Le pôle espoirs de Tours compte quatre sportifs à la rentrée 2007.

Le Président se félicite que la campagne de communication mise en place ait porté ses fruits. Elle sera renouvelée cette année afin d'étoffer encore l'effectif du pôle qui doit arriver à 6 ou 7 nageurs.

Sylvie LE NOACH-BOZON souligne l'investissement des établissements scolaires qui jouent réellement le jeu en aménageant les emplois du temps.

La piscine du palais des sports doit normalement ouvrir à la Toussaint.

ERFAN:

Le calendrier général des formations est distribué à chaque membre.

Le Président insiste sur la nécessité que l'ensemble des formations soient labellisées par l'ERFAN.

La formation modulaire au BEESAN d'Orléans ouvre avec 16 candidats. L'examen d'entrée pour la formation en contrôle continu de Tours est organisé la semaine prochaine.

Dominique LEFEBURE souligne l'excellente prestation des intervenants lors du colloque des dirigeants organisé à Chartres le 15 septembre dernier. Les frais de déplacement pour cette journée restent à la charge des participants, les OPCA n'intervenant que sur cinq formations seulement.

ORGANISATION DU COMITE :

Michel SAUGET annonce que Myriam DROGUET a été embauché par le comité pour assurer le remplacement de Magali JOURDAIN (congé maternité) en tant que Directrice de l'ERFAN.

Nicolas CAUDAL a quitté ses fonctions de CTS en région Centre pour regagner sa Bretagne natale.

Face à son non remplacement, l'organisation s'en trouve modifiée comme suit :

Coordination ETR = Sylvie LE NOACH-BOZON

Coordination BEESAN Tours = Sylvie LE NOACH-BOZON

Coordination BEESAN Orléans = Patrick GASTOU et Christine GROSSET

Missions équipements = Nicolas CAUDAL

Devant cette situation, le président souhaite un investissement supplémentaire de la part des membres du CD, Sylvie GRANGEON a été sollicitée pour suivre les actions de l'ERFAN.

Le conseil d'administration de l'ERFAN se réunira les 14 janvier et 5 mai. Le bureau directeur se réunira les 15 décembre, le 24 mars et le 28 mai. Les réunions du comité de direction sont prévues les 13 février et 18 juin.

ASSEMBLEE GENERALE :

Celle-ci sera organisée à CHATEAUROUX le samedi 20 octobre à partir de 15 heures.

Elle sera précédée d'une assemblée extraordinaire afin de modifier les statuts du Comité, celle-ci débutera à 14 heures 50. L'accueil des clubs est prévu à partir de 14 heures 30.

Le comité de direction décide la gratuité du repas pour ses membres.

QUESTIONS DIVERSES :

L'Assemblée générale de la FFN sera organisée les 28, 29 et 30 mars 2008 au golf de Limère à Ardon (près d'Orléans la Source). Michel SAUGET propose de mettre en place un comité d'organisation avec les membres du comité de la région orléanaise.

Patrick SCALA confirme que le paiement des factures par trimestre fonctionne bien, à deux exceptions près.

Dominique LEFEBURE s'interroge sur la désignation des officiels pour les compétitions nationales. Les officiels inscrits sur les listes FFN sont « invités » (au frais du comité régional) par la FFN. Le comité d'organisation peut prendre en charge d'autres volontaires pour les postes restants.

Dominique LEFEBURE s'inquiète des conditions posées par la ville de Cloyes sur le Loir pour l'accueil d'un club (lignes d'eau payantes) ou de compétitions (refus).

Michel SAUGET demande à tous les clubs de faire un effort pour remplir le document envoyé par mail concernant les informations sur les piscines. Ce document est demandé par le conseil régional et il est politiquement indispensable de le renseigner.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 10.